

N° Contrat : JK 4511688
N° Dossier : 201.251.358.139 I

PROTECTION JURIDIQUE
03 88 14 07 07

Protection Juridique
63 chemin Antoine Pardon
69814 TASSIN CEDEX

acmpjgestion@acm.fr

Monsieur,

30066
10521

M LAURENT FRAIGNAC
13 RUE DE LA GRENADE
75019 PARIS

PROTECTION JURIDIQUE

Le 1er avril 2025

Objet: Votre demande de prise en charge

Nous faisons suite à notre entretien téléphonique de ce jour.

Une référence informatique a été créée pour cette affaire 201.251.358.139.
Pour un traitement efficace de votre demande, **cette référence doit figurer dans toute correspondance et notamment dans l'objet de vos courriers.**

Nous vous prions de nous adresser dès que possible :

- un résumé détaillé des faits
- les copies des documents nécessaires à l'analyse du litige.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance de la notice d'information en pièce jointe avant de nous transmettre votre dossier.

Vous pouvez utiliser le formulaire de déclaration en pièce jointe qui synthétise toutes les informations utiles à l'étude de votre dossier.

Enfin, vous trouverez ci-joint un document d'autorisation, concernant le traitement et la transmission de vos données personnelles sensibles, **que vous voudrez bien nous retourner complété et signé.** Cette autorisation est nécessaire pour nous permettre de poursuivre l'étude de votre dossier.

Nous vous rappelons que toutes les informations médicales ou sensibles que vous nous transmettez sont protégées par les principes de confidentialité que nous nous engageons à respecter.

A réception, le dossier sera affecté à un juriste qui sera votre interlocuteur privilégié. Il procèdera à l'analyse des pièces et reviendra directement vers vous.

Recevez, Monsieur, nos sincères salutations.

ACM IARD SA
Juridictel

ACM IARD SA - Société anonyme au capital de 201 596 720 € - 352 406 748 RCS STRASBOURG - N° TVA FR87352406748 - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen STRASBOURG - Adresse postale : 63 chemin Antoine Pardon 69814 TASSIN CEDEX Identifiant REP : FR232229_03XDNB



Comment nous adresser les pièces de votre dossier afin d'en faciliter l'analyse et le traitement ?

➩ L'envoi postal doit être privilégié **à chaque fois que le dossier contient plus d'une dizaine de pièces.** Merci de veiller à :

- ☞ Indiquer la référence du sinistre sur la première page du courrier
- ☞ Classer les copies des pièces de manière chronologique
- ☞ **N'adresser aucune pièce originale, ni CDROM ou clé USB (pour des raisons de sécurité et de protection de données)**.

➩ L'envoi par messagerie et E-Suivi doit être privilégié **à chaque fois que le dossier contient moins de dix pièces.**

Merci de veiller à :

- ☞ Indiquer la référence du sinistre en objet du ou des courriels
- ☞ Privilégier le format PDF
- ☞ Regrouper autant que possible les pièces dans un seul fichier
- ☞ Limiter la taille des pièces jointes à 7 mégaoctets en cas d'usage de la messagerie
  - ☞ **N'adresser aucune pièce par le biais d'un serveur distant pour des raisons de sécurité et de protection de données** (Google Drive, Dropbox...).

Bon à savoir: plusieurs applications permettent de numériser facilement tous types de document au format PDF via votre smartphone. Elles sont téléchargeables gratuitement via «Play Store» ou «Apple App Store».

➩ Nos coordonnées sont :

courriel:
acmpjgestion@acm.fr

fax :
03 88 14 90 29

adresse postale :
ACM Sinistres Protection Juridique 63 Chemin Antoine Pardon 69814 TASSIN Cedex

ACM IARD SA - Société anonyme au capital de 201 596 720 € - 352 406 748 RCS STRASBOURG - N° TVA FR87352406748 - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen STRASBOURG - Adresse postale : 63 chemin Antoine Pardon 69814 TASSIN CEDEX Identifiant REP :
FR232229_03XDNB



Références sinistre: 201.251.358.139

Autorisation de traitement et de transmission des données personnelles sensibles (Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016)

En qualité de responsable de traitement, les ACM IARD SA sont tenus de recueillir le consentement explicite de leurs assuré(e)s pour le traitement et la transmission de leurs données personnelles sensibles dès lors qu'elles sont strictement nécessaires à la gestion du sinistre.
Les données personnelles sensibles sont notamment les données relatives à la santé ou révélant l'appartenance syndicale, l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle. Ces données seront conservées jusqu'à la prescription de toutes les actions dérivant du sinistre auxquelles elles se rapportent, puis seront effacées.

A défaut d'accord exprès de votre part, nous serons dans l'impossibilité de poursuivre l'instruction du dossier et procéderons à son classement sans suite.

Nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire, dûment complété et signé, accompagné du document officiel précisant la mesure d'assistance ou de représentation, si l'assuré(e) est un majeur protégé (mesure de représentation ou d'assistance).

Je soussigné(e), Sara PICAZO FRAIGNAC

Nom : Prénom :

Né(e) le : à : VERSAILLES 28 JANVIER 1971

Adresse : 13 RUE DE LA GRENADE 75019 PARIS

Cocher la case correspondant à la situation :

X❑ Agissant à titre personnel ;

❑ Titulaire de l'autorité parentale et agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur dont les nom et prénom sont :

❑ Agissant en qualité de majeur(e) assisté(e);

❑ Agissant en qualité de représentant légal ou personne habilitée, de l'assuré(e) majeur(e) protégé(e) dont les nom et prénom sont :

Reconnais avoir été informé(e) que les données personnelles recueillies sont nécessaires pour permettre le traitement du dossier Protection Juridique.

Consens expressément, dans le respect du secret professionnel, à ce que les données personnelles sensibles fassent l'objet d'un traitement et qu'elles soient transmises aux intervenants (juristes du service Protection Juridique, médecins, assureurs, avocats, organismes etc) concernés par la gestion du dossier.

Date : Signature précédée de la mention "lu et approuvé": Lu et approuvé



Pour exercer vos droits d'accès à vos données personnelles, de mise à jour de celles-ci, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité et plus largement pour toutes difficultés éventuelles en matière de protection des données personnelles, vous pouvez adresser votre demande ou réclamation au **Délégué à la Protection des Données 63 chemin Antoine PARDON 69814 TASSIN CEDEX.** En cas de difficulté persistante, vous pouvez ensuite porter votre demande auprès de **la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy TSA80715 75334 PARIS CEDEX 07.**

ACM IARD SA - Société anonyme au capital de 201 596 720 € - 352 406 748 RCS STRASBOURG - N° TVA FR87352406748 - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen STRASBOURG - Adresse postale : 63 chemin Antoine Pardon 69814 TASSIN CEDEX Identifiant REP :
FR232229_03XDNB



DECLARATION

Document à compléter et à renvoyer par courriel à l'adresse **acmpjgestion@acm.fr**

ou par voie postale à l'adresse :

ACM Service Sinistres PROTECTION JURIDIQUE
63 Chemin Antoine Pardon
69814 TASSIN CEDEX

Votre référence de dossier: 201.251.358.139.

Identité des parties:

Vos coordonnées Votre adversaire

Nom/raison sociale

Hôpital maison blanche avron, la direction (direction-generale@ghu-paris.fr)

ET LA COMMISSION DES USAGERS DE PARIS (louise.simone@ghu-paris.fr)

Si différente de celle indiquée au contrat

Adresse 1 rue cabanis PARIS 14

Portable:

Téléphone Fixe:

Courriel

Important :

- Nous vous rappelons que votre contrat de Protection Juridique prévoit que vous devez nous déclarer les litiges dans les meilleurs délais à partir du moment où vous en avez eu connaissance. Cette déclaration doit se faire par écrit en nous transmettant également les éléments prouvant la réalité du litige et du préjudice. - Vous voudrez bien nous contacter avant de prendre l'initiative d'engager une action, de faire appel à votre conseil ou de lancer une mesure d'instruction. Sans notre accord préalable, ces actes pourraient ne pas être pris en charge, sauf à justifier d'un cas d'urgence.
- Les litiges ayant pour cause un fait, une obligation ou une infraction connus de vous avant la date d'effet de votre contrat, ne sont pas garantis.

Que faut-il nous transmettre ?

- Préparez votre dossier en réunissant les pièces qui justifient votre demande (lettre, contrat, devis, factures, bon de commande, dépôt de plainte, avis à victime, contrat de travail, lettre de licenciement, etc.). - Exposez brièvement l'objet du litige.
- Expédiez ces éléments à l'adresse indiquée au début de ce document **(N'envoyez que des copies).**

EXPOSE: dates, nature du litige (consommation, bail, licenciement) et résumé des faits. ....

Nature du litige : Refus de communication complète du dossier médical

🔹 **Enjeu :** 18 mois d'attente injustifiée et préjudice moral

---

📌 1. Contexte et dates clés

- **Novembre 2023** :

  📄 **Première demande officielle** auprès du **Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie et Neurosciences (Maison Blanche – Avron)** pour obtenir **mon dossier médical complet** relatif à mon hospitalisation psychiatrique de **2006**.

- **Décembre 2023 – Juin 2024** :

  🔄 **Relances multiples** auprès de l'hôpital, qui me transmet uniquement une **partie incomplète** des documents. 11 PAGES

- **Décembre 2024** :

  ⚖️ **Saisine de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs)** pour dénoncer ce refus implicite.

- **5 février 2025** :

  ❌ **Rejet de mon recours par la CADA**, qui estime que l'hôpital a répondu, sans vérifier la réalité de la transmission.

- **Mars 2025** :

  📢 **Dernière relance auprès de la Commission des usagersX de l'hôpital**, sans succès.

  📩 **Préparation d'un recours devant le Tribunal Administratif de Paris**.

📌 2. Problème juridique

📌 Violation du droit d'accès au dossier médical

- **Article L.1111-7 du Code de la Santé Publique** : un patient doit obtenir son dossier **sous 8 jours à 2 mois maximum**.

- **Or, 18 mois après ma demande, mon dossier reste incomplet.**

📌 Préjudice moral subi

- **Attente insupportable**, créant **stress et angoisse**.

- Impact négatif sur ma santé mentale **(je suis autiste TSA et détentrice d'une carte CMI invalidité).**

- **Tensions dans mon couple** et détérioration de mon bien-être.

📌 Violation des droits des personnes en situation de handicap

- **Lenteur et manque d’accompagnement** alors que j’ai des **difficultés administratives** en raison de mon handicap.

📌 3. Demandes et recours

🔹 **Action engagée :** Saisine du **Tribunal Administratif de Paris** pour :

✔️ **Obtenir l’intégralité de mon dossier médical**

✔️ **Faire constater l’atteinte grave à mes droits**

✔️ **Obtenir une indemnisation pour le préjudice moral subi**

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

....

.

....

Si nous devons mandater un avocat pour défendre vos intérêts, préférez-vous saisir :

- Notre avocat correspondant ? (cocher la réponse choisie) X Oui ❐ Non

- Votre avocat ? Dans ce cas, veuillez nous préciser ses nom et adresse :

....

.

....

.



PIECES JOINTES :

Veuillez préciser ci-après la liste des pièces jointes :

Demande auprès du tribunal administratif

.........**Copie de ma demande initiale de dossier médical à la commission des usagers le 17 novembre 2023.**

- **Réponse de la commission des usagers de Paris affirmant la transmission du dossier complet**
- **Avis de la CADA n°20248443 du 5 février 2025**
- **Mise en demeure de l'hôpital adressée par email au directeur monsieur Couillard.**
- **Communication de la Commission des Usagers indiquant que les documents sont aux Archives départementales**
- **Communication de la commission des Usagers indiquent leur excuse au bout d'un an et demi**
- **Courriel de la Commission des usagers du 24 mars 2025, confirmant les difficultés d'accès à mon dossier.**
- **Attestation sur l'honneur**

....

....

.

....

.

....

.

....

.

....

.

....

.

....

.

....

.

....

.

....

.

....

.

Fait à ....Paris ...., le ....01 MARS 2025.............................

Votre Signature :

Pour exercer vos droits d'accès à vos données personnelles, de mise à jour de celles-ci, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité et plus largement pour toutes difficultés éventuelles en matière de protection des données personnelles, vous pouvez adresser votre demande ou réclamation au **Délégué à la Protection des Données 63 chemin Antoine PARDON 69814 TASSIN CEDEX.** En cas de difficulté persistante, vous pouvez ensuite porter votre demande auprès de **la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy TSA80715 75334 PARIS CEDEX 07.**